

# Analyse d'impact social et environnemental du projet Valfontaine Village

Rapport final

4 février 2022

Yves Garenne (Ecophanie) et Morgane Thiplouse

# Le projet Valfontaine

# Le projet (1/2)

Le projet Valfontaine Village consiste à créer un lieu de vie pour personnes âgées en milieu rural où les familles puissent venir en week-end ou en vacances chez les grands-parents, même si ces derniers ne vivent plus chez eux, pour partager avec eux des activités du quotidien ou de loisir et les aider dans leur quotidien ou lors d'étapes particulières (retour d'hospitalisation, etc.)

**Historique:** Tout part d'une maison familiale. Un site qui, depuis 7 générations, a connu l'intergénérationnel et l'implication des anciens dans la vie quotidienne. Le site n'est plus adapté pour la vie d'une seule famille mais peut accueillir plusieurs familles et devenir un lieu de vie attractif porteur d'une économie durable et humaine.

**Le constat :** De nombreuses résidences seniors citadines voient le jour mais peu de solutions alternatives sont proposées à la campagne. Entre le domicile et l'Ehpad, la rupture est rude et sans transition. Le maintien à domicile est aussi source d'isolement, surtout quand conduire devient difficile. Avec l'accroissement de la longévité et les progrès médicaux associés, la dépendance totale de longue durée s'éloigne au profit d'une dépendance partielle et/ou ponctuelle ; une phase de « fragilité » voit ainsi le jour. Sans besoin de médicalisation, le quotidien nécessite alors de l'encadrement et de l'accompagnement, pour favoriser le prolongement de l'autonomie en conservant une vie sociale et familiale active.

**La vision :** Ce projet en milieu rural répond à 3 enjeux pour le territoire : permettre à une population rurale de continuer à vivre à la campagne, développer des services de proximité, permettre la mixité sociale et générationnelle autour du jardin pédagogique, de l'activité physique et de la

transmission des parcours de vie. L'ensemble s'inscrivant dans les enjeux de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

**La mission :** Participer à l'autonomie des seniors du territoire rural en bâtissant une offre de services en adéquation avec les enjeux humains, économiques et environnementaux.

**Les objectifs :**

- Offrir aux seniors une vie rurale quotidienne agréable dans un lieu adapté et sécurisé
- Permettre aux familles l'implication dans le quotidien de leurs aînés et le partage de moments familiaux « comme à la maison »
- Créer un pôle d'activités intergénérationnelles ouvert aux résidents et aux non-résidents.

**L'impact social :** Valfontaine Village sera une réponse nouvelle apportée à la longévité croissante en offrant un lieu propice à l'accomplissement d'actions utiles combinant l'apprentissage pour les plus jeunes, la transmission pour les anciens tout en leur permettant de rester au contact du monde actuel, l'accompagnement du quotidien de tous pour les adultes en activité. Un lieu qui participe à l'évolution du regard sur le vieillissement: un pas vers le « active ageing » avec un continuum entre les générations et un rôle reconnu pour chacun. Entité économique, ce site sera créateurs d'emplois directs et indirects. Ce lieu pourra également accueillir des séjours de répit et apporter des solutions aux aidants familiaux.

# Le projet (2/2)

Valfontaine développera 4 pôles réunis autour de la place du village :

- La Maison de Gabrielle : habitat partagé composé d'une dizaine d'appartements (T1 bis ou T2) et d'espaces collectifs tels qu'une grande cuisine, un salon TV, etc. Résidence principale d'une quinzaine de seniors, la maison et son jardin seront privatifs et sécurisés.

- Le Village : Tiers Lieu ouvert à tous les adhérents de l'association dont les habitants de la Maison de Gabrielle seront membres de droit, le village proposera des services à la personne (paramédical, coiffure, esthétique, etc.), un jardin potager et verger partagés, des ateliers sur l'alimentation et la transformation des fruits et légumes, des activités physiques adaptées en intérieur (salle de sport pour des pratiques douces -yoga, taïchi, gym senior ....) et extérieur (parc aménagé avec parcours de promenade et parcours santé), des espaces de jeux de société, bibliothèque etc., un café associatif. Toutes ces activités seront développées pour une pratique familiale intergénérationnelle.

- La Source : Meublés de tourisme d'une capacité de 30 à 50 personnes pour le séjour des familles des habitants de la Maison de Gabrielle ainsi que pour toutes familles souhaitant séjourner sur le site en bénéficiant des activités proposées par le Village. Des séjours thématiques ou dédiés à des populations particulières seront proposés : séjours pour les aidants, impact du vieillissement sur le noyau familial, prévention de la perte d'autonomie, etc.

- Le Chai de Jean : Salle polyvalente modulable, le Chai de Jean complète l'offre en permettant : aux familles de célébrer leurs événements

sur place, au Village de disposer d'une grande salle pour certaines activités (notamment activité physique en hiver), aux professionnels du secteur de la dépendance de disposer d'un espace de réunion.

L'originalité du concept porte sur 3 aspects :

- l'association d'un habitat partagé seniors, de meublés de tourisme et d'un tiers lieu permet de créer un site non stigmatisant, ouvert à tous pour développer du lien social. Ces trois lieux seront complémentaires : l'habitat permanent seniors leur apportera la qualité de vie quotidienne ; le centre de séjours favorisera le lien familial et social en accueillant familles, touristes et événements ; le tiers-lieu développera des activités intergénérationnelles ouvertes aux résidents du site et aux adhérents de l'Association

- les activités vivrières et la vie à la campagne seront au cœur des activités intergénérationnelles développées, répondant ainsi à la demande de lien social et à un retour à une vie saine. Le site offrira des espaces vivriers, arborés et paysagers ainsi que des infrastructures permettant la détente, l'activité physique adaptée à l'âge et au niveau d'autonomie de chacun. Ces activités ouvertes aux résidents et à tous enrichiront le lien social et le développement de services en ruralité.

- Le montage juridique en Société Coopérative d'Intérêt Collectif permettra à chacun d'être à la fois bénéficiaire et acteur du site et de ce qu'il propose.

# L'objet de l'analyse d'impact

# Évaluation de l'impact

Choix méthodologique : la proposition initiale prévoyait une analyse d'impact selon l'ISO26000 et l'Agenda2030. L'analyse documentaire révèle que **l'Agenda2030** est déjà un outil utilisé par des parties prenantes du projet, et l'objet social du projet confirme cette orientation.

Par conséquent, le projet a été analysé selon le prisme des 169 cibles de l'Agenda 2030 (voir analyse détaillée en annexe).

Notre proposition initiale de dépasser les impacts sociaux et environnementaux avec tous les enjeux du développement durable s'avère a posteriori justifiée.

# Évaluation de l'impact

Chaque action ou engagement du projet a été évalué selon plusieurs points de vue :

- Les **bonnes pratiques constatées** sur chacune des 169 cibles de l'Agenda2030, si elles sont pertinentes naturellement.
- Les **voies de progrès éventuellement envisageables** au regard de la cible préconisée par l'Agenda2030 (détail dans le document annexe)
- Une évaluation du **niveau de contribution** du projet sur la cible avec les valeurs suivantes :
  1. Premier niveau de contribution : le projet a déjà prévu des éléments ou envisage de le faire
  2. Niveau normal de contribution attendu aussi bien sur l'expression de la bonne pratique que sur les résultats attendus
  3. Effort très significatif pour avoir une contribution exemplaire sur la cible

Enfin, les moyennes de ces niveaux de contribution sont ramenées à l'objectif de développement durable.

# Résultats de l'évaluation



# Analyse des résultats sur l'Agenda2030

Selon la méthode présentée ci-avant, les résultats se lisent de la manière suivante dans la prochaine diapositive :

Pour chaque objectif de développement durable (ODD) : on obtient :

- Le **pilier** le plus directement concerné par l'ODD : **social, environnemental, économique, gouvernance**. Dans un projet comme celui-ci, les volets économie et gouvernance, se résume en grande partie sur l'**ancrage territorial**
- L'intitulé de l'ODD et le nombre de cibles totales
- Le nombre de **cibles « directes »** (cible clairement reliée à la raison d'être du projet) et le **nombre de cibles « indirectes »** (cible reliée de manière plus lointaine au projet)
- Le **niveau d'impact** du projet sur l'ODD (proportions de cibles directes + indirectes par rapport au total des cibles de l'ODD)
- Le **niveau de contribution** (voir méthode ci-avant)

# Tableau général

Synthèse par ODD

Piliers	Code	Odd	Nb cibles Totales	Direct	Indirect	Niveau d'impact de l'Agenda2030	Niveau de contribution
Economie	ODD01	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	7	1	1	29 %	2,5
Social	ODD02	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	8	1	4	63 %	2,6
Social	ODD03	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	13	1	5	46 %	2,0
Social	ODD04	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	10	1	4	50 %	2,4
Social	ODD05	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	9	0	3	33 %	2,7
Environnement	ODD06	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	8	2	5	88 %	2,0
Environnement	ODD07	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	5	0	4	80 %	2,0
Economie	ODD08	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	12	3	0	25 %	2,3
Economie	ODD09	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	8	0	3	38 %	2,7
Social	ODD10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	10	1	1	20 %	3,0
Social	ODD11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	10	6	3	90 %	2,4
Economie	ODD12	Établir des modes de consommation et de production durables	11	2	7	82 %	1,9
Environnement	ODD13	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	5	1	1	40 %	1,0
Environnement	ODD14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	10	0	0	0 %	
Environnement	ODD15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	12	2	4	50 %	2,3
Gouvernance	ODD16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	12	3	2	42 %	2,2
Gouvernance	ODD17	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	19	4	2	32 %	2,0
			<b>169</b>	<b>28</b>	<b>49</b>		

# Exploitation des résultats

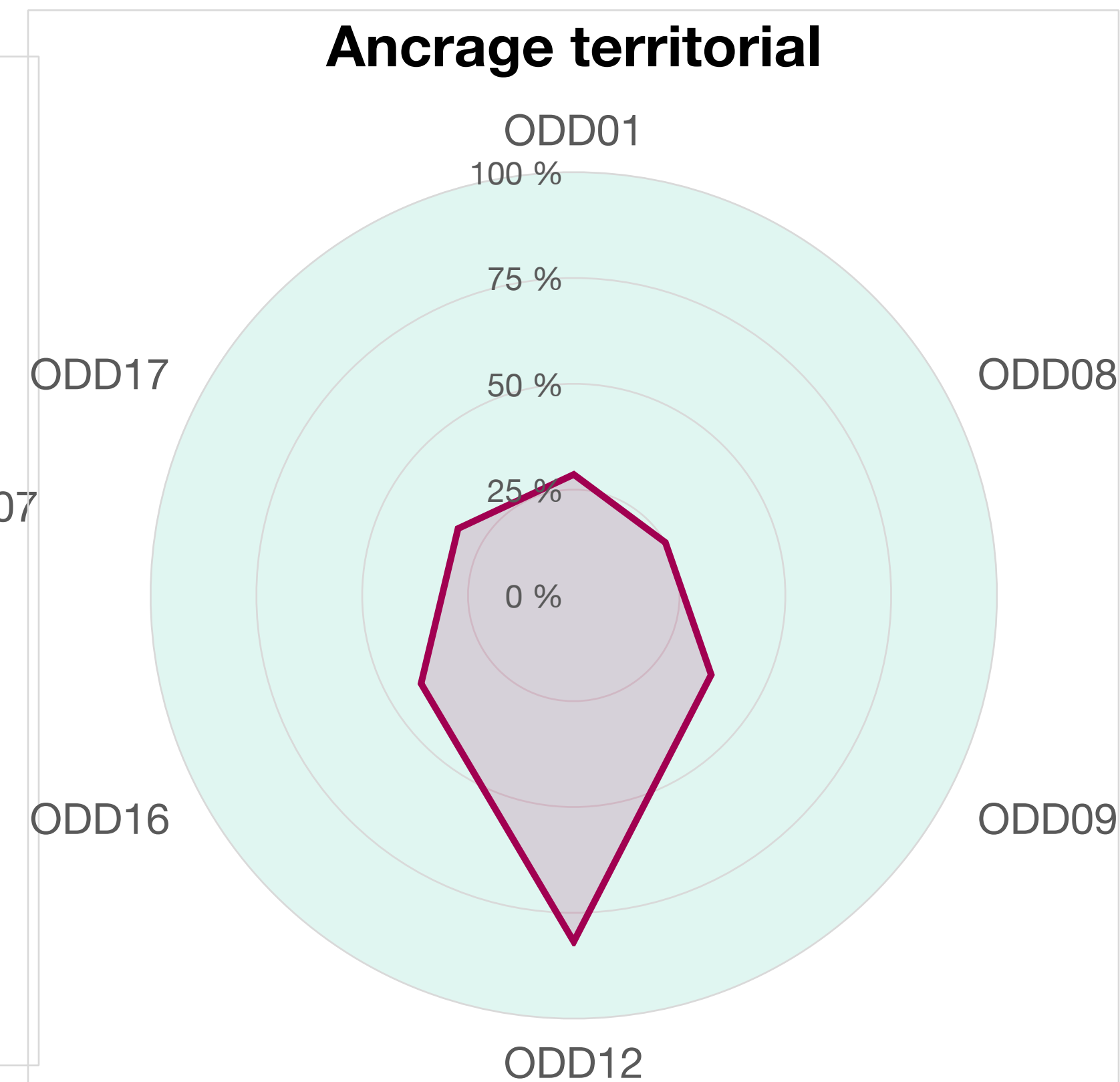
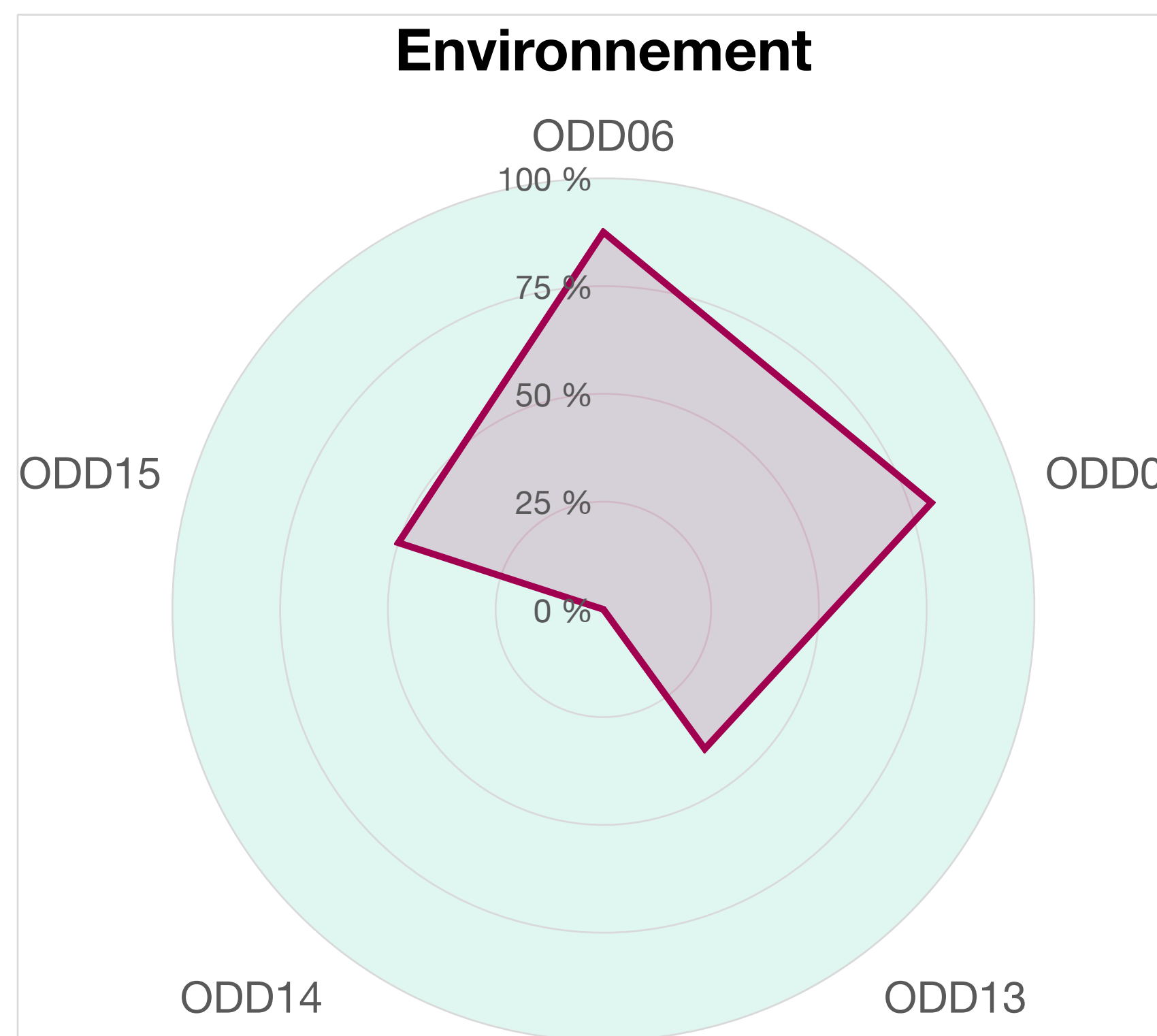
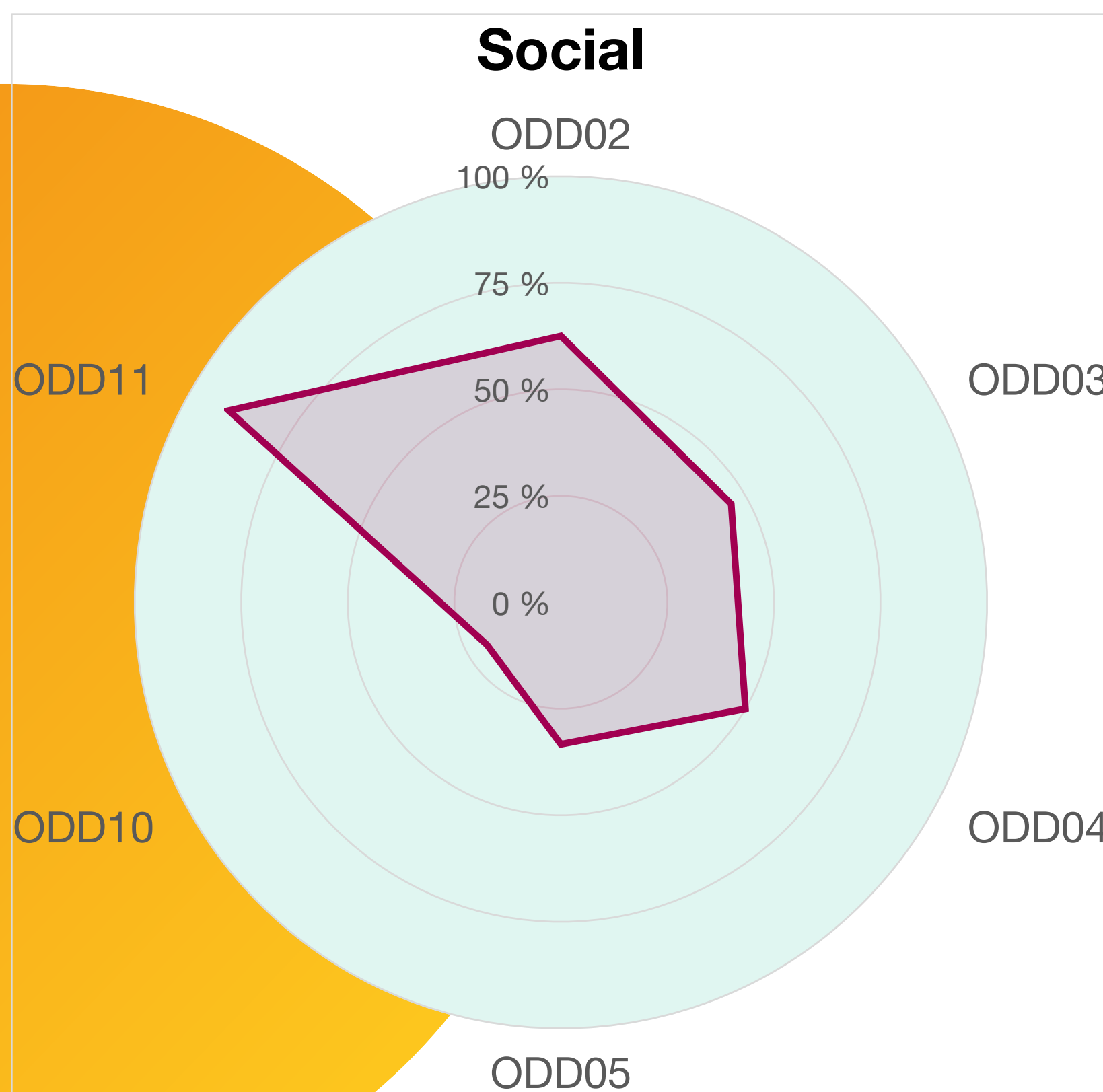
Les 7 ODD les plus « concernés » (plus de 50%) par le projet sont par ordre décroissant :

Synthèse par ODD

Piliers	Code	Odd	Nb cibles Totales	Direct	Indirect	Niveau d'impact de l'Agenda2030	Niveau de contribution
Social	ODD11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	10	6	3	<b>90 %</b>	2,4
Environnement	ODD06	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	8	2	5	<b>88 %</b>	2,0
Economie	ODD12	Établir des modes de consommation et de production durables	11	2	7	<b>82 %</b>	1,9
Environnement	ODD07	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	5	0	4	<b>80 %</b>	2,0
Social	ODD02	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	8	1	4	<b>63 %</b>	2,6
Social	ODD04	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	10	1	4	<b>50 %</b>	2,4
Environnement	ODD15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	12	2	4	<b>50 %</b>	2,3

Les 3 piliers sociaux, environnementaux et économie sont bien identifiés sur le projet et avec une intensité explicite

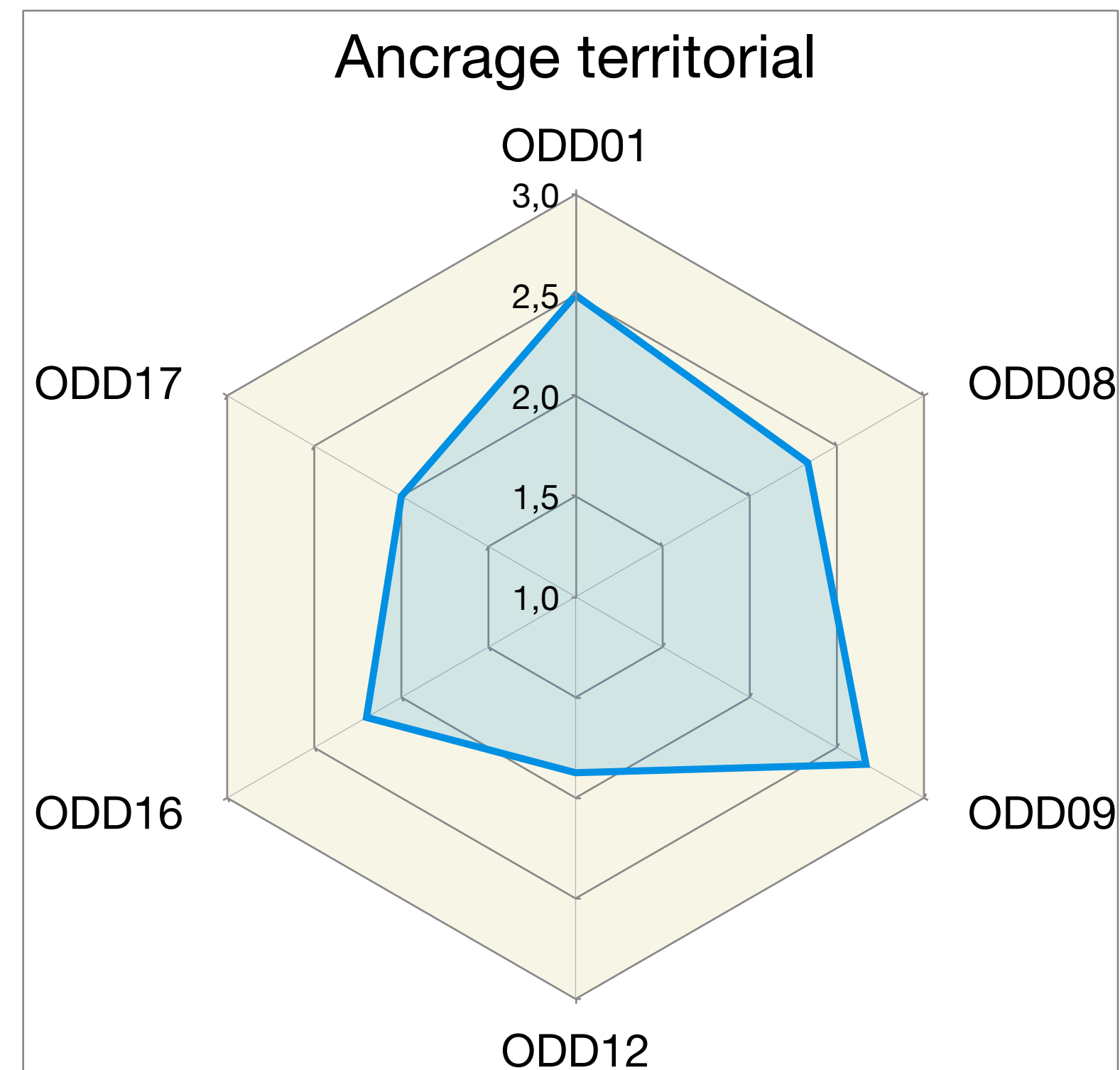
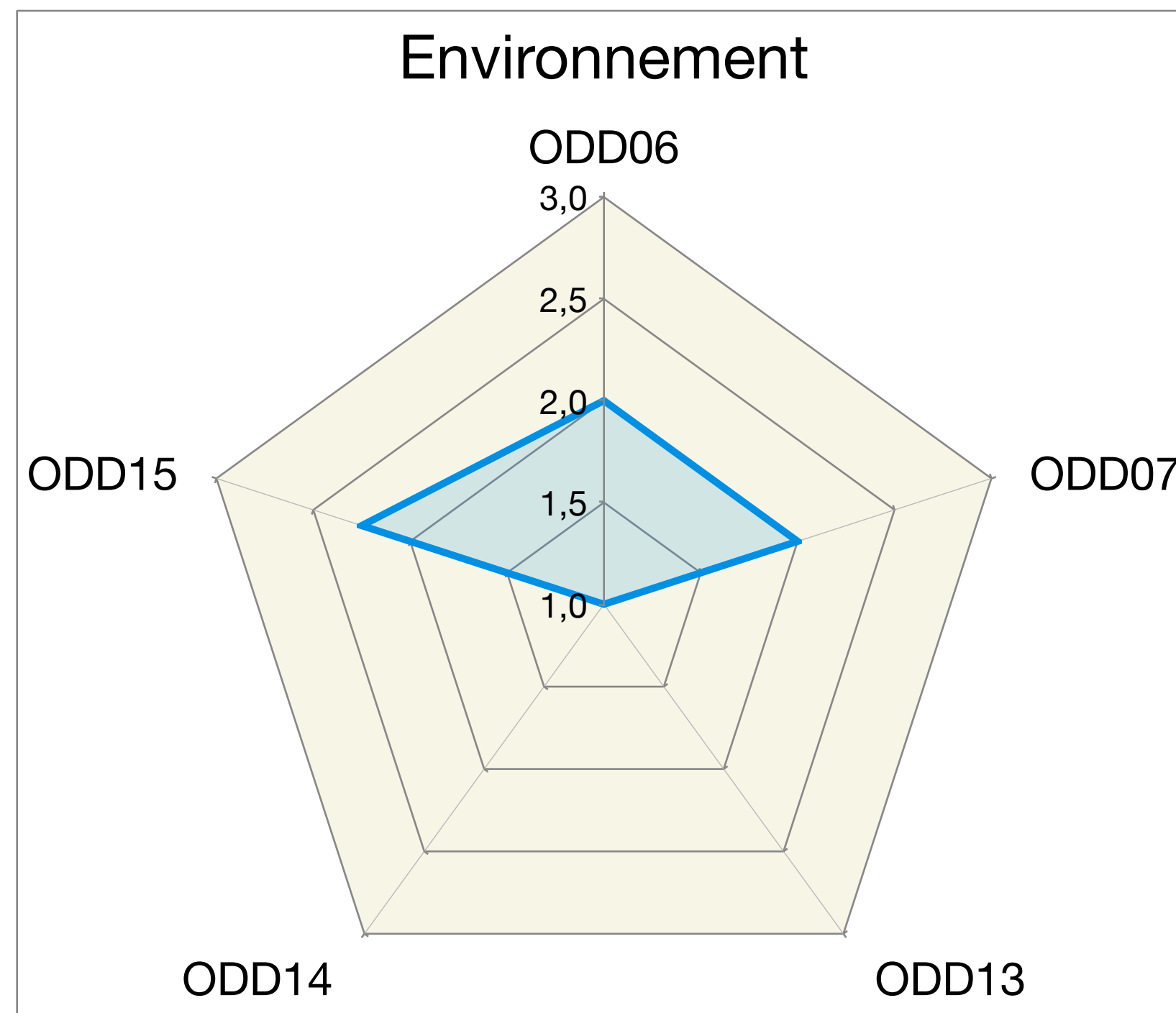
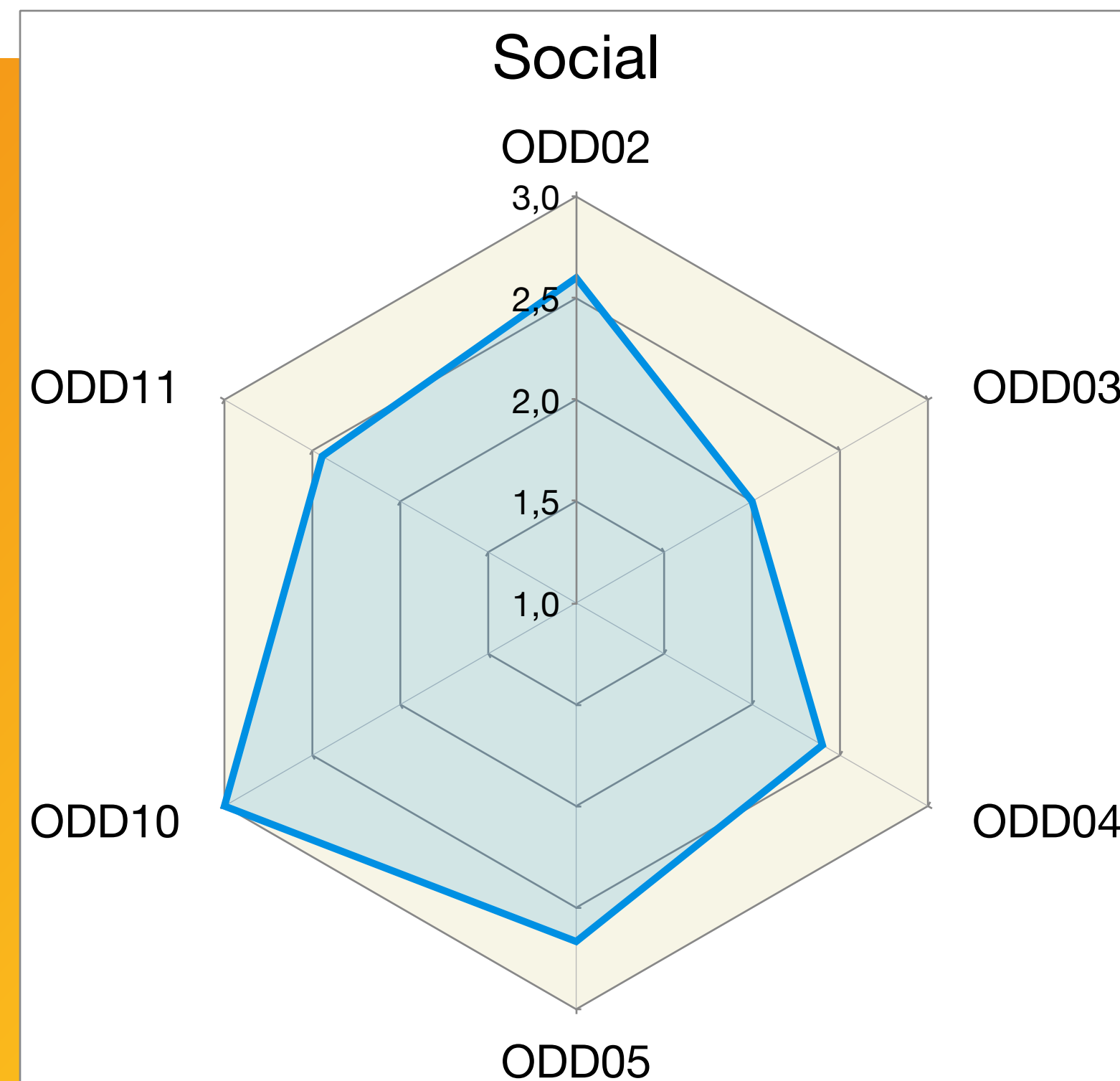
# Impact par pilier



Il est donc net que le projet a une **matrice d'impact tout à fait homogène** en terme de « surface » sur les 3 grands piliers du développement durable.

L'ODD 14 est clairement hors sujet.

# Niveau de contribution



Le niveau de contribution est plutôt sur les volet sociaux et territoriaux.

Le volet environnemental nécessitera une clarification sur le seul sujet du réchauffement climatique, peu abordé dans le projet. Les 3 autres ODD pertinents de l'environnement sont à un niveau convenable.

# Analyse des résultats sur l'ISO26000

En complément de l'Agenda2030, voici une analyse similaire sur l'ISO26000. L'analyse consiste à étudier là aussi le taux de couverture du projet par rapport à la norme la plus consensuelle en matière de responsabilité sociétale.

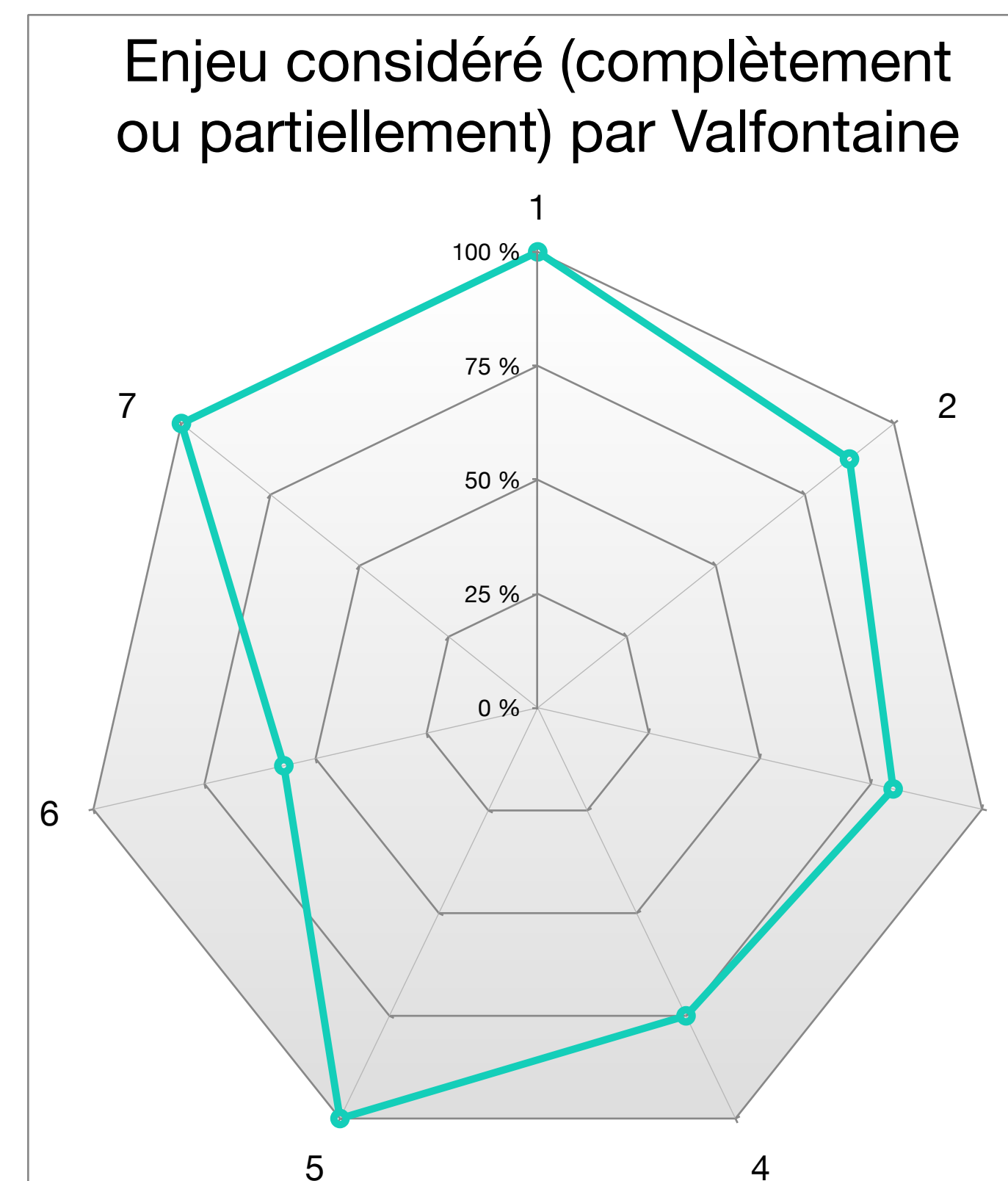
La norme prévoit 7 « questions centrales » déclinées en « 42 domaines d'actions » (voir analyse détaillée) :

- 1 Gouvernance
- 2 Droits humains
- 3 Relations et conditions de travail
- 4 Environnement
- 5 Loyauté des pratiques
- 6 Questions relatives aux bénéficiaires
- 7 Communautés et développement local

# Analyse qualitative

## Synthèse par Question Centrale

Code	Question Centrale	Nb domaines d'action	Oui	Partiellement	Non évoqué	Enjeu considéré (complètement ou partiellement) par Valfontaine
1	Gouvernance	6	5	1	0	100 %
2	Droits humains	8	2	5	1	88 %
3	Relations et conditions de travail	5	1	3	1	80 %
4	Environnement	4	3	0	1	75 %
5	Loyauté des pratiques	5	1	4	0	100 %
6	Questions relatives aux consommateurs	7	3	1	3	57 %
7	Communautés et développement local	7	6	1	0	100 %
Totaux		42	21	15	6	86 %



Il est clair que le taux de couverture à 86% du projet par rapport aux enjeux en matière de responsabilité sociétale est tout à fait conséquent

# Conclusions Et Recommandations



# Conclusions de l'évaluation de l'impact

1. Le projet s'inscrit de manière très équilibrée sur les 3 piliers du développement durable au sens de l'Agenda2030
2. Le niveau de contribution est excellent sur le volet social et bon sur les volets territorial et environnemental. Quelques éléments de progrès sur le volet environnemental sont encore accessibles, en particulier le réchauffement climatique.
3. Le projet est clair, orienté sur un volet bienveillant et solidaire avec des exigences environnementales explicites et un ancrage territorial revendiqué.
4. La gouvernance du projet va évoluer vers une SCIC, ce qui est plus ouvert qu'une association, et donc plus engageant



# Recommandations

Les recommandations en matière de voies de progrès sont détaillées de manière fine dans le **document annexe**. Les diapositives suivantes en montrent la synthèse

Ces voies de progrès ne sont que des traductions de la cible de l'ODD concerné et exprimées dans le vocabulaire du projet. Aucune n'est de type réglementaire ou à caractère obligatoire.



# Pilier social : ODD2 + ODD3 + ODD4 + ODD5 + ODD10 + ODD11

Points forts :

Le pilier social est largement intégré dans le projet. Le niveau de contribution de Valfontaine village au volet social au sens de l'Agenda 2030 est important, c'est d'ailleurs le plus représenté. La nature du projet porte effectivement sur l'offre aux seniors d'une vie rurale quotidienne agréable dans un lieu adapté et sécurisé, porté par des activités diversifiées et ouvertes, ainsi qu'un partage intergénérationnel. Cela vient répondre à un enjeu social et sociétal.

Recommandations

- Éduquer et sensibiliser la population concernée par le projet mais également l'élargir notamment aux **enfants**, aux problématiques de **santé, de nutrition et d'alimentation** par la mise en place de relais de campagnes de santé publique, d'activités partagées, d'ateliers pédagogiques sur les thèmes de **sobriété**, de **prévention/lutte contre substances addictives**, d'amélioration de **nutrition** et de **sécurité alimentaire** (bibliothèque de semence vivrière) etc., et assurer une veille,

# Pilier social : ODD2 + ODD3 + ODD4 + ODD5 + ODD10 + ODD11 (suite)

- Éduquer, sensibiliser et proposer des activités en cohérence avec l'ambition du projet, axées sur la **solidarité et l'environnement** : évaluation de **précarité** sur le territoire, besoins de **socialisation**, sensibilisation à **l'économie circulaire**, au **tri des déchets**, à la **réutilisation**, à la **réduction** de consommation d'énergies etc.,
- Assurer au maximum l'accès aux services de **transports publics** ou **à la demande** (aller au-delà des intervenants à domiciles et développer les déplacements de Valfontaine vers la ville), par la mise en place de navettes, ou encore par le développement de l'écoconduite, et savoir s'adapter selon le contexte (plus ou moins de navette selon les jours, les visiteurs, selon les rendez-vous, pendant pandémie etc.),
- Rendre plus explicite **l'épanouissement des femmes** parmi les bénéficiaires du projet
- Rendre explicite le principe de la **démarche inclusive** et étudier toutes les opportunités de collaborations avec des ESAT / EA ou tout acteur impliqué dans **l'insertion par l'économique** aussi bien pour les personnes en situation de **handicap** que les personnes en **précarité** ou en demande d'insertion



# Pilier environnemental : ODD6 + ODD7 + ODD13 + ODD14 + ODD15

## Points forts

La prise en compte du volet environnemental est essentielle dans l'élaboration d'un projet de cette nature et l'engagement de Valfontaine village dans le domaine est déjà important.

L'étude et la préservation des lieux, des infrastructures, ou encore l'accès à l'énergie, sont déjà envisagées de manière prometteuse. Il est cependant possible d'aller plus loin, notamment sur l'intégration de la problématique du dérèglement climatique.

# Pilier environnemental : ODD6 + ODD7 + ODD13 + ODD14 + ODD15 (suite)

## Suggestions

- Bâtir une **politique énergétique** forte et adaptée au projet (potentiel de développement des Énergies Renouvelables), identifier les pistes d'efficacité énergétique pour la rénovation des bâtiments par exemple, avoir un programme de **sobriété** en général, étudier le **potentiel de production d'énergies** vertes sur le projet (micro-éolien, photovoltaïque, biomasse), prévoir une prise de recharge de véhicule électrique sur le parking etc.,
- Intégrer dans la **stratégie énergétique** l'utilisation par l'optimisation des ressources, en eau notamment, par exemple en étudiant la création de mécanismes de rétention d'eau de pluie, de nouveaux réservoirs, l'utilisation de puits existants pour limiter le **risque de stress hydrique** présent à moyen terme sur le territoire,
- Protéger / contribuer / restaurer la **faune et la flore**, en étudiant les opportunités d'agroforesterie par exemple, de plantation d'arbre, de reforestation, se renseigner sur les espèces à protéger localement, et éviter les espèces invasives, protéger les variétés génétiques dans les **pratiques culturelles en matière vivrière** etc.,

# Pilier environnemental : ODD6 + ODD7 + ODD13 + ODD14 + ODD15 (suite)

## Suggestions

- De manière plus large, évaluer la contribution positive ou négative du projet d'ensemble en matière de **dérèglement climatique**,
- Privilégier les relations avec des **entreprises impliquées dans la préservation de l'environnement** (entreprises de l'ESS notamment),
- Intégrer dans le cahier des charges de rénovation du bâti des solutions innovantes : reconfiguration & multi-usages, **matériaux bio-sourcés**, exigence de **chantier propre** pour les entrepreneurs etc.,

# Pilier Ancrage Territorial : ODD1 + ODD8 + ODD12 + ODD16 + ODD17

## Points forts

Le projet s'inscrit dans une démarche d'ancrage territorial du fait de son essence même et de la manière dont il est construit. Il a pour effets prévisibles le renforcement et le maintien d'un sentiment d'appartenance des seniors, à la société, à la vie collective.

## Suggestions

- Mener des démarches de ciblage et d'identification des personnes **précaires** sur le territoire, susceptibles de bénéficier du projet



# Pilier Ancrage Territorial : ODD1 + ODD8 + ODD12 + ODD16 + ODD17

## Suggestions

- S'inspirer de stratégies qui ont fait leurs preuves et qui sont applicables à ce modèle de projet, les mettre en place et assurer un suivi (création d'indicateurs et d'outils adaptés) : **innovation responsable** avec les acteurs du territoire, stratégie explicite de **sobriété**, formaliser une **charte d'éthique (avec clause de conflit d'intérêt)**, **tourisme** durable, énergie durable, démarche de **communication responsable**, dispositifs innovants de **participation** (world café, forum ouvert, chapeaux de Bono...),
- Sensibiliser / éduquer / promouvoir les bonnes pratiques en termes de **numérique responsable**, de lutte contre le **gaspillage alimentaire**, de l'utilisation durable des ressources et mettre en place des actions pour faciliter l'application de ses pratiques, en s'adressant aussi bien les **résidents qu'aux visiteurs**,
- Au sujet du statut de l'association, en prévision de la création de la SCIC, rédiger la **« raison d'être » du projet**, établir des rapports suivis (voir France Active), décider du niveau de **transparence** nécessaire des activités et des résultats du projet et la rendre explicite,

# Pilier Ancrage Territorial : ODD1 + ODD8 + ODD12 + ODD16 + ODD17

- Collaborer avec des acteurs qui ont les **valeurs similaires** pour apporter de la crédibilité, pérennité et cohérence au projet : le souhait de la banque des territoires d'obtenir plus de clarté et de transparence sur le modèle économique encourage à réfléchir sur le lien entre modèle économique et la durabilité du projet + collaboration avec des acteurs de la recherche sur le territoire + profiter de ce « partenariat public privé » informel pour établir des **indicateurs de progrès et d'efficience du projet**,
- Au-delà de l'adoption de stratégies adaptées et de la collaboration, encourager la venue **d'acteurs économiques publics et privés engagés**, par exemple, encourager la mairie de Lachaise à développer une stratégie de Développement Durable basée sur l'Agenda2030.



# Recommandations en lien avec l'ISO26000

On ne reprendra ici que les recommandations complémentaires à celles de l'Agenda2030



# Gouvernance

- Évaluer la nécessité d'avoir une cartographie des parties prenantes (importance, qualité de relation, besoins et attentes)
- La rédaction de la « raison d'être » du projet est une autre manière de contribuer à des statuts engageants pour la SCIC
- Rendre explicite la politique de transparence de la structure et des porteurs de projets
- Établir des rapports suivis (voir France Active) et décider du niveau de transparence nécessaire des activités et des résultats du projet, en particulier en prévision de la création de la SCIC,
- S'inspirer des fondamentaux de la « communication responsable » (voir livre blanc) dans les outils de communication du projet
- Des dispositifs innovants de participation (world, café, forum ouvert, chapeaux de Bono...) sont aussi une manière de promouvoir d'autres moyens de décider collectivement
- Des engagements sur la communication paisible

# Droits humains

- Sélectionner des fournisseurs engagés sur les droits humains.
- Une charte d'éthique sera peut-être nécessaire
- Exiger des clauses d'évitement de conflit d'intérêt dans toute convention
- Formaliser une démarche qui considère le devoir de vigilance associé à ces risques et agir de manière positive sur sa sphère d'influence. Eviter les fournisseurs dont la traçabilité des produits services ne présente pas les garanties suffisantes.
- Mécanisme de remontée d'information / communication et de réparation de potentiels litiges
- Lutter contre la discrimination de tous les groupes vulnérables (pas seulement les personnes en situation de handicap)
- Développer une stratégie spécifique pour les bénéficiaires en cas de pandémie
- Respect des droits socio-culturels des bénéficiaires et des usagers du projet

# Relations et conditions de travail

- Formaliser une stratégie Ressources humaines du projet.
- La question centrale « relations et conditions de travail » est particulière dans le cadre de ce projet puisqu'il s'agit d'une association qui vise à offrir un habitat pour personnes âgées. Les « travailleurs » sont donc les bénévoles de l'association mais aussi le personnel qui sera présent sur les lieux, c'est dans le cadre de leurs interventions et contrats que ces aspects doivent être pris en compte et formalisés. Cela se fera dans un second temps, le projet n'étant pas encore assez avancé.
- Il faudra veiller à rédiger le document unique d'évaluation des risques professionnels et à le réviser annuellement conformément à la réglementation.
- Le personnel en charge des résidents peuvent être susceptibles d'avoir des conditions de travail particulièrement pénibles. Une démarche de qualité de vie au travail est envisageable à terme.

# Environnement

Tout est déjà dit dans l'Agenda2030



# Loyauté des pratiques

- Rédaction et suivi d'une charte d'éthique et de déontologie.
- Au-delà de veiller à la non corruption, lutter contre les conflits d'intérêt.
- Effectuer un travail de veille sur les pratiques effectuées par les collaborateurs dans le cadre du projet
- Encourager la venue d'acteurs économiques engagés dans des technologies respectueuses de l'environnement
- Encourager la mairie de Lachaise à développer une
- stratégie de Développement Durable basée sur l'Agenda2030
- Sélectionner des fournisseurs et prestataires eux-aussi engagés dans le développement durable et/ou la responsabilité sociétale
- Définir une politique de protection des droits de propriétés pour les bénéficiaires du projet



# Questions relatives aux bénéficiaires

- Proposer un livret d'information puis d'accueil pour tous les bénéficiaires du projet (droits et devoirs)
- Veiller aux aspects non toxiques de la rénovation : engagements sans COV, diagnostic amiante, perturbateurs endocriniens (ex : élimination du PVC)...
- Une stratégie « 0 déchet » sera de bon aloi
- Mécanisme de remontée d'information / communication avec les bénéficiaires, et de réparation de potentiels litiges
- Intégrer dans le projet des mesures qui garantissent la protection des données et de la vie privée des bénéficiaires (conformité RGPD)
- Développer une stratégie spécifique pour les bénéficiaires en cas de pandémie

# Communautés et développement local

- Sensibilisation à étudier sur l'innovation responsable avec les acteurs du territoire
- Promouvoir auprès de la jeunesse (et les autres aussi d'ailleurs) tout le périmètre couvert par le développement durable et pas seulement l'environnement
- Proposer des activités en cohérence avec l'ambition du projet, axées sur la solidarité et l'environnement : évaluation de précarité sur le territoire, besoins de socialisation, sensibilisation à l'économie circulaire, au tri, à la réutilisation, à la consommation durable d'énergies etc...
- Identifier les opportunités d'accès au numérique pour les usagers du tiers-lieu, ou pour les résidents
- Sensibiliser au numérique responsable et aux standards d'accessibilité des outils numériques (séniors, handicap...)

Merci de votre confiance